

République Française  
Département Charente  
**Salles d'Angles**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 12 Décembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 07/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/12/2023.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VAN LANDEGHEM Florence, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne  
Excusé(s) : M. LACROIX Hervé

Absent(s) : M. BELLAVOINE Paul

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BONNORON Christine

### 2023-14-07 – Assurance dommage ouvrage : Travaux Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de souscrire une assurance dommage ouvrage concernant la réhabilitation d'un bâtiment communal en Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Suite à la proposition de GROUPAMA CENTRE ATLANTIQUE, pour une formule Garanties complète pour un montant de 8518,00€ TTC :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de GROUPAMA CENTRE ATLANTIQUE, pour la souscription de l'assurance dommage ouvrage,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 19/12/2023

Le Maire

Marcel GÉRON

